



Roulons propre,
roulons nature

JE ROULE
propre

Grenelle de l'environnement : propositions définitives

Transport

1. Limitation du développement de l'infrastructure routière :
La création de nouvelles infrastructures routières et autoroutières seront limitées pour favoriser le développement des infrastructures alternatives (fluviales, ferroviaires, maritimes).
2. Développement du réseau ferré grande vitesse :
Le réseau de lignes TGV : Lignes à Grande Vitesse (LGV) sera étendu : 2000 km de nouvelles voies d'ici 2020 et 2500 supplémentaires en projet à plus long terme.
3. Augmentation de volume de Fret ferroviaire :
Augmentation de 25 % de la part du fret ferroviaire d'ici 2012. Libération des tronçons avec les LGV pour des lignes dédiées uniquement au fret.
Mise en place d'autoroutes ferroviaires : deux projets principaux nord/sud est et nord/sud ouest.
4. Mise à niveau du réseau ferré existant
Déblocage de 400 millions d'€ pour l'entretien et la réhabilitation du réseau existant.
5. Amélioration des transports urbains et périurbains :
1500 km de tramways ou de voies de bus doivent s'ajouter au 329 déjà existantes en 10 ans pour favoriser le report modal soit un programme de 17 milliards d'euros dont 4 financés par l'état.
6. Mise en place ou amélioration de l'intermodalité des transports
Le but est de coordonner les efforts pour améliorer la compatibilité entre train, parking de délestage, vélos, bus ...)
7. Réductions massives des émissions du transport aérien
Ces réductions passent par le soutien des progrès technologiques. Objectif de réduction de 50 % des émissions de CO₂, de 80 % de NO_x et de 50 % du bruit d'ici 2020.
Renouvellement du parc pour diminuer les rejets polluants.
Diminution des temps d'attente et de roulage des appareils ainsi que production et utilisation d'énergies renouvelables sur site : objectif réduire de 20 % en 2010 et 40 % en 2030 les consommations énergétiques par passager.
8. Programme de développement du transport maritime et fluvial
Développement massif d'autoroutes maritimes et fluviales. Améliorer la compatibilité avec les modes de transport ferroviaires notamment.
9. Véhicules particuliers
Objectif principal : atteindre une moyenne d'émission du parc automobile français à 130 g/km de CO₂ contre 176 actuellement.
Cela passe par le durcissement de la réglementation des émissions de CO₂ des véhicules neufs : 120g/km en 2012 soit 10g/km en dessous des recommandations de l'union Européenne.
L'établissement d'une "éco-pastille" annuelle pénaliserait chaque année les voitures neuves émettant plus de 140 grammes de CO₂ au km, soit environ la moitié des ventes de véhicules neufs en France, selon le rapport dont l'AFP a obtenu une copie. Elle vise à encourager l'achat de véhicules moins polluants. Les voitures les plus propres, étiquetées A et B (moins de 120 g/km) auraient un "bonus".



Roulons propre,
roulons nature

JE ROULE
propre

Les voitures étiquetées C (121 à 140 g/km) seraient "neutres" (ni bonus, ni malus) et un malus dès 161 g/km.

10. Mécanismes incitatifs

Etude de taxe pour les avions lorsqu'il existe une alternative ferroviaire de même qualité. Intégration du transport aérien dans le système européen d'échanges des permis d'émission.

Efficacité énergie et carbone

1. prix écologiques

a. indication

D'ici fin 2010, présence d'un étiquetage sur les produits de la grande distribution.

b. compétitivité et avantage

Système de bonus/malus pour les produits les moins vertueux afin de conférer un avantage des produits écologiques. Sa mise en place sera progressive pour ne pas rogner sur le pouvoir d'achat.

c. contribution climat/énergie

La proposition de contribution climat/énergie se base sur l'établissement de quotas d'émission de CO₂. Cette proposition implique toutefois un consensus mondial. La deuxième partie de proposition passe par l'établissement d'une taxe sur les importations à hauteur de leur valeur en carbone envers les pays qui n'ont pas de politique environnementale.

d. obligation d'un bilan carbone

Cela rend obligatoire l'établissement d'un bilan carbone pour tout groupe de personnes morales, publiques ou privées de plus de 50 personnes dans un délai de 3 à 5 ans. Sur ce point, Nicolas Sarkozy s'est engagé à montrer l'exemple en impliquant dès 2008 les administrations Françaises en commençant par les ministères. Le but étant ensuite d'améliorer de 20 à 30 % l'efficacité énergétique dégagée par le bilan.

2. Programme en faveur des énergies renouvelables

Objectif d'ici 2020 : augmentation de la production d'énergie renouvelable de 20 Mtep (million de tonnes équivalent pétrole).

Cela passe par une promotion des filières renouvelables d'excellence écologique (biomasse, biocarburants, éolien, hydroélectricité, photovoltaïque) avec des dispositifs de soutien, un bilan écologique pour chaque solution.

3. Programme de développement pour la capture et le stockage du carbone

Financement de la recherche et du recyclage du carbone capté et des solutions de stockage.

4. Nucléaire

Gel de tout nouveau site de centrale nucléaire. Toutefois, Nicolas Sarkozy a réaffirmé l'engagement Français dans le nucléaire car il est permis, avec les sources d'énergie renouvelables, d'atteindre l'objectif de produire 95% de l'électricité Française sans émission de CO₂.



Roulons propre, roulons nature

JE ROULE
propre

Bâtiment

1. Programme vers des solutions à énergie positive dans le neuf
Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment. 2012 : bâtiments neufs basse consommation : 50kW/m² contre 260 actuellement. 2020 : énergie positive (le bâtiment produit plus d'énergie qu'il n'en consomme).
2. Rénovation thermique des bâtiments anciens
Doublé le nombre de bâtiments anciens rénovés à commencer par 800 000 HLM dégradés.
Incitations pour les bâtiments privés grâce à des mesures fiscales (crédit d'impôt « développement durable », mise en place de prêts CO₂ à taux réduits).

Objectif : réduction des factures énergétiques de presque 40 % d'ici 2020.

Agriculture

Promouvoir l'agriculture biologique et l'utilisation du bois :

1. Agriculture biologique dans la restauration
20 % de produits biologiques dans la restauration collective. En commençant par le domaine public d'ici 2012.
2. Etendre les surfaces agricoles biologiques
Atteindre 6% en 2010 et 20% en 2020 de surface agricole biologique de la surface agricole française. Pour cela, projet de révision de la PAC en 2008 et crédit d'impôt en faveur de l'agriculture bio doublé dès 2008.
3. Certification environnementale volontaire
Mise en place dès 2008 d'une démarche de certification environnementale volontaire. But : pouvoir intégrer sur les produits une appellation d'origine contrôlée jusqu'à un niveau A de Haute Valeur Environnementale (HVE) du même type que la fiche de consommation électrique des appareils électroménager par exemple. Pour cela, un comité de pilotage sera mis en place pour définir les critères qualifiant cette valeur environnementale.
4. Incitations économiques pour la certification environnementale volontaire
Incitations économiques via un bonus et la réforme de la PAC en 2008 pour que les agriculteurs jouent le jeu (pas de mesures précises).
5. Interdiction de produits polluants
Interdiction d'utilisation de 30 produits phytosanitaires particulièrement polluants d'ici fin 2008 et 10 autres d'ici fin 2010 ainsi qu'une volonté de réduire de 50 % l'utilisation de ceux dont il n'existe aucune alternative.
6. Gestion de la ressource en eau
Développement d'une irrigation économe en eau avec une adaptation des prélèvements en fonction des périodes et en construisant de nouveaux systèmes de stockage (pas de précisions).
7. Réduction de la consommation de nitrates et phosphore
But : repasser sous la barre des 50 mg/l pour les nitrates et de supprimer les traces de phosphore.



Roulons propre,
roulons nature

JE ROULE
propre

8. Valoriser la ressource forestière

Pour cela, il faut continuer à privilégier la valorisation locale du bois. L'Etat veut aussi renforcer la démarche de certification du bois Français et importé (pour éviter la déforestation sauvage) en imposant d'ici 2010 que tout le bois acheté par l'état soit du bois certifié et à rendre cette démarche obligatoire pour par la suite pour tous. Le projet est aussi de valoriser l'emploi du bois dans le bâtiment avec notamment un label de construction « réalisé avec le bois ».

Déchets :

1. Recyclage et prévention
Priorité donnée au recyclage et à la prévention plutôt qu'à l'incinération.
2. Taxe sur les déchets
Projet de taxe sur les déchets inutiles (suremballage par exemple)

Sources :

- Rapports du Grenelle de l'environnement
- Discours du Président de la République Nicolas Sarkozy